



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 44

REUNION DE LA CDA DU 03 JUIN 2019

Présents : BRET V, BRUNEL N, GRUAU C, KLEIN F, LE JEUNE A, MARLHIN A, MILHAN E, MLYNARCZYK Adrien, MOUSTIER B, POMMIER M, RIPERT J-B, VIALLET R.

Excusé : MARTIN Alexandre

Début de la séance 18h30

BRUNEL N. ouvre la séance en présentant un nouveau venu au Bureau, Monsieur **MLYNARCZYK Adrien**, qui sera en charge, la saison prochaine, des désignations de la catégorie U 18, puis informe quelques informations en interne. En suite, il annonce que Monsieur **BRET Vincent**, représentera la CDA, lors de la réunion de la Ligue Auvergne Rhône-alpes qui se tiendra à la mi-juin. Après, Il annonce la liste de nos représentants au Stage d'Initiateurs en Arbitrage, organisé par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, le 14 Juin prochain..... Ce seront : Messieurs **BRET Vincent, DUTRIEUX Benoît, MLYNARCZYK Adrien, MORENO David et MOUSTIER Benjamin.**

En suite, il informe en suite que quatre arbitres souhaitent intégrer le corps de arbitres assistants la saison prochaine et le bureau est d'accord mais ils seront suivis lors de leurs premières rencontres pour validation. Puis il annonce l'arrivée, pour la saison 2019/2020, de plusieurs nouveaux Observateurs ce qui permettra l'observation de la totalité du corps arbitral de notre District.

VIALLET R. & MARLHIN A. prennent la parole concernant le stage féminin et informent que, la saison prochaine, il y aura un gros suivi de ces Demoiselles.

MILHAN E. fait le point sur les renouvellement de les licences et constate que se n'est pas l'affluence pour la réception des dossiers.

VIALLET R. fait le point sur la dernière séance de la formation des stagiaires 2018/2019 qui s'est tenue le vendredi 26 mai dernier au Siège du District, où trois ateliers étaient prévus avec la participation du Président de la Commission de Discipline, **Monsieur BRUYAT Pascal.**

Très bonne satisfaction, dans l'ensemble, du groupe de travail.

BRET V. fait le point sur les observations de la saison et déplore le manque d'observateurs ce qui n'a pas permis de voir tous les arbitres cette saison, et se satisfait de l'arrivée prochaine de nouveaux observateurs.

BRUNEL N. informe le Bureau de la situation de quelques arbitres et lui demande son approbation pour les suites à donner....Celles-ci ont été voté à l'unanimité. Puis annonce qu'une modification du règlement intérieur sera faite pour la saison prochaine..... (une séance de travail est prévue ces prochains jours). Enfin termine en fixant la date de la prochaine Assemblée Générale.... Celle-ci se tiendra le 30 Août prochain toute la journée..... Reste le lieu à déterminer.

Un tour de table est effectué pour donner la parole à tout le bureau.

Fin de la séance 22h00

14^{ème} GRAND PRIX de BEACH SOCCER
Le 6 et 7 juillet 2019 à PRIVAS

COMMUNIQUE AUX ARBITRES

Comme chaque saison depuis maintenant 14 ans, le club de l'Olympique Centre Ardèche organise son traditionnel tournoi de BEACH SOCCER ouvert à de nombreux clubs.

A cette occasion, la Commission de District de l'Arbitrage engage vivement les arbitres qui le souhaitent à participer à cette manifestation sportive, et ce, d'autant plus que l'ambiance et l'accueil des arbitres sont toujours agréables.

A cet effet, les candidats sont invités à s'inscrire en envoyant un mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr avec copie à arbitres@drome-ardeche.fff.fr

La liste des arbitres retenus sera ensuite envoyée au club organisateur qui prendra contact avec les intéressés pour les modalités liées à l'organisation de cet événement sportif (règlement, lieu et horaire...).

Le club souhaite la présence de 20 arbitres par journée de compétition. L'indemnité d'arbitrage sera de 50€ par journée soit 100€ pour les 2 jours. Par ailleurs, le Club de l'Olympique Centre Ardèche prendra en charge les repas et collations durant ces 2 jours de compétition.

La Commission de District de l'Arbitrage demande à tous les arbitres sélectionnés de prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité du tournoi.

RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE « ARBITRE » + DOSSIER MEDICAL

La C.D.A vous informe que le DOSSIER pour le renouvellement de votre licence « arbitre » est disponible sur le site du District, donc n'attendez pas la dernière minute pour le renouveler accompagné de votre Dossier Médical.

Elle vous remercie par avance.

COURRIERS DES ARBITRES

- CHABBAT Maurice : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement.
- GAUCHER Kenzo : Courriel justifiant de son absence le 09/06/2019 (Mariage), lu et noté
- BUTLER Sylvain : Demande de postuler comme arbitre-assistant la saison 2019/2020, lu et noté
- SOUL Khaled : Rapport circonstancié sur la rencontre poule finale D 5 du 02/06/2019, lu et noté

FONCTION ARBITRE-ASSISTANT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en seniors et/ou U17-U19 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **vendredi 14 juin 2019 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr avec copie à arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Bien entendu, toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Les candidats retenus seront affectés dans la catégorie des AA spécifiques du District « District Assistant 2 » pour la saison sportive 2019/2020.

INFORMATION INDISPONIBILITES

La C.D.A vous rappelle que les indisponibilités (effectuées à partir de votre compte My FFF) sont prises en compte, au plus tard 15 jours avant la rencontre.
Elle vous rappelle aussi que, lorsque vous avez une **indisponibilité de dernière minute**, de prendre contact **IMPERATIVEMENT** avec :

- 1°) - La Permanence Sportive (voir sur le site du District)
- 2°) - Le Désignateur ou à défaut Le Président de la C.D.A.
- 3°) - Si vous avez un justificatif, l'adresser à la Commission des arbitres :
arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Soyez donc plus vigilants, car l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

RAPPEL : Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

« discipline@drome-ardeche.fff.fr »

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser.

INFORMATION SUR RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si le joueur blessé est sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite.

Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT